

**M. Valade:** J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Le ministre de l'Expansion économique régionale a renvoyé la question que je lui ai posée au ministre des Finances pour que ce dernier y réponde. Il s'agissait d'une question précise concernant le minimum d'emplois qui seront créés lorsque la somme de 68 millions de dollars affectée à la construction de l'autoroute dans l'Ouest de Montréal. C'est la question que j'ai posée et qu'on a transmise au ministre.

**L'hon. M. Benson:** Monsieur l'Orateur, je le répète, on a répondu à la question hier comme en fait foi le hansard, à la page 2545.

**M. Valade:** Dans ce cas...

**M. l'Orateur:** A l'ordre.

\* \* \*

### L'ASSURANCE-CHÔMAGE

#### LA DISTRIBUTION TARDIVE DES PRESTATIONS

**M. W. B. Nesbitt (Oxford):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre du Travail. Voudrait-il se mettre en rapport avec les dirigeants de la Commission d'assurance-chômage pour voir s'il est possible de réduire ou éliminer le nombre considérable de formalités administratives qui retardent indûment le paiement des réclamations d'assurance-chômage ces jours-ci?

**L'hon. Bryce Mackasey (ministre du Travail):** Monsieur l'Orateur, je remercie le député d'avoir porté cette affaire à l'attention de la Chambre car elle a la vedette ces jours-ci. J'ai reçu, ce matin, les dirigeants de la CAC et j'ai appris que plus de 97 p. 100 des réclamations sont réglées à temps, ce qui constitue une amélioration énorme par rapport à la situation d'il y a deux ans.

Ce n'est pas une consolation, je le sais, pour les 3 p. 100 de requérants dont les prestations n'arrivent pas toujours à temps, mais dans 90 p. 100 de ces cas, ce n'est pas la Commission qui est en faute, mais les employeurs ou les employés.

**M. Nesbitt:** En guise de question supplémentaire, monsieur l'Orateur, je demanderais au ministre de s'entretenir de nouveau avec la Commission afin de savoir ce qu'on entend par les mots «à temps»? Les opinions varient beaucoup là-dessus.

#### L'ÉTABLISSEMENT DE COMPTES D'AVANCES DANS LES BUREAUX

**M. A. D. Hales (Wellington):** Monsieur l'Orateur, dans les cas où le retard découle d'erreurs commises par les fonctionnaires de l'assurance-chômage, le ministre n'envisagerait-il pas de doter ces bureaux d'un compte d'avances, ce qui leur permettrait d'émettre des chèques immédiatement sans passer par les bureaux régionaux?

**L'hon. Bryce Mackasey (ministre du Travail):** Monsieur l'Orateur, cette suggestion est très utile et on l'étudie en fonction du nouveau projet de loi qui va être présenté et notamment du resserrement des relations avec les bureaux d'assistance sociale à bien des endroits.

[L'hon. M. Benson.]

La Chambre trouvera peut-être intéressant d'apprendre que l'année dernière, nous avons poursuivi devant les tribunaux 186 employeurs qui avaient retenu impitoyablement les dossiers de leurs employés, leur causant ainsi des ennuis sans doute. Nous n'avons pas hésité à engager des poursuites...

**M. l'Orateur:** A l'ordre, je vous prie.

#### TORONTO—LA DISTRIBUTION TARDIVE DES PRESTATIONS

**L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question supplémentaire au ministre. Je lui ai demandé il y a plusieurs jours s'il voudrait bien examiner la situation à Toronto, dont il a été beaucoup question dans les journaux, à propos du retard apporté à régler les réclamations. A-t-il étudié ces cas et avec quel résultat?

**L'hon. Bryce Mackasey (ministre du Travail):** Monsieur l'Orateur, je me suis déjà occupé de ces cas, mais je préférerais déposer le rapport, ou peut-être faire une déclaration à l'appel des motions dans le courant de la semaine. Comme l'honorable représentant est très conscient de la collaboration que lui apportent d'ordinaire les fonctionnaires de la Commission d'assurance-chômage, surtout dans sa circonscription, je sais qu'il serait le dernier à se plaindre de leur efficacité.

**L'hon. M. Hees:** J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur; j'apprécie la manière dont le ministre s'est habituellement occupé de ces cas. C'est pourquoi je pouvais difficilement comprendre les retards qui se sont produits à Toronto.

\* \* \*

### L'INDUSTRIE

#### L'EXPLOITATION DE LA HOUILLÈRE MCBEAN

**M. Robert Muir (Cape Breton-The Sydneys):** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Peut-il informer la Chambre des résultats de son entretien d'il y a quelques jours avec le ministre des Mines de la Nouvelle-Écosse aux fins de maintenir en activité la houillère McBean? Le ministre est-il de l'avis du ministre des Mines de la Nouvelle-Écosse, qui dit tenir absolument à garder cette houillère ouverte?

**L'hon. J. J. Greene (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Monsieur l'Orateur, aucune décision n'a encore été prise à cet égard. Comme le sait le député, le rapport Donald a établi que l'entreprise n'était pas rentable. Du fait de l'augmentation des prix du charbon, il se pourrait qu'on revienne sur la décision, et mon ministère étudierait actuellement les recommandations du ministre des Mines de la Nouvelle-Écosse.

**M. Muir:** Monsieur l'Orateur, étant donné qu'on prévoit fermer cette mine en mars et que, par ailleurs, un habitant sur deux de la région de l'Atlantique est en chômage actuellement, le ministre va-t-il faire tout son possible pour déterminer si on ne pourrait pas maintenir la mine en activité?